

349
DE

FRANCE. — XVII^E SIÈCLE

LE CARROSSE DE LA REINE.

LE ROI ET LES OFFICIERS DE LIVRÉE DE LA MAISON ROYALE.

Ces fragments proviennent d'une peinture de Van der Meulen, représentant l'entrée à Arras de Louis XIV et de Marie-Thérèse. A cette époque, la fameuse campagne de 1667 était déjà commencée. Le Roi avait quitté momentanément l'armée pour aller chercher la reine, afin de lui faire contempler ses nouvelles conquêtes, ou pour montrer aux populations flamandes une princesse de la maison d'Autriche venant en personne faire reconnaître ses droits, communs avec ceux de son mari.

On mena la reine à Douai, à Tournai, puis à Arras où elle demeura en attendant le retour de Louis XIV qui pénétra plus avant dans le pays ennemi pour y continuer sa campagne.

Ce voyage d'une cour, fait au milieu de l'abondance, s'accomplit dans la plus absolue sécurité; les troupes françaises étaient maîtresses du pays et, dans toutes les marches, on ne redouta pas un instant que la reine, ni toutes les dames de la cour, eussent la moindre alarme et entendissent tirer un seul coup de mousquet. Le roi fut toujours à cheval à la tête de l'escorte et donnait lui-même tous les ordres. Ce jeune souverain, aimant la magnificence, étalait celle de sa cour dans les fatigues d'une campagne. Tout le monde se piqua de somptuosité et de goût dans la bonne chère, les habits et les équipages. Le soir, on se mettait au jeu; quelquefois, Monsieur, quoique en grosses bottes, faisait venir les violons et donnait un bal aux dames.

Dans le cortège royal que notre planche représente divisé en deux parties, Marie-Thérèse, entourée de ses filles d'honneur, occupe un carrosse de gala garni de stores en glaces, étincelant de dorure et traîné par six chevaux blancs (nous ne représentons qu'une partie de cet attelage). Selon l'usage du temps, une fille d'honneur est assise devant chaque portière.

Louis XIV, à cheval, suit derrière et porte l'habit militaire: justaucorps de drap d'or; veste et culotte rouges; cravate consistant en une longue pièce de mousseline dont les bouts descendent jusqu'au milieu de la poitrine; baudrier sur lequel est serrée une fine écharpe; chapeau à plusieurs rangs de plumes; bottes fortes dont on ne se servait que pour aller à la guerre.

On ne voit, dans les groupes de cette planche, que les officiers de livrée, c'est-à-dire les pages et valets de pied de la maison royale entourant pêle-mêle ce brillant cortège. Les valets de pied de la reine avaient un rang bien déterminé : deux d'entre eux devaient se tenir aux côtés du carrosse et les autres se ranger de droite et de gauche. Ceux du roi, quand il était à cheval, comme aux entrées de ville, se plaçaient sur les côtés jusqu'à l'étrier et les gardes du corps en arrière, depuis l'étrier.

Les pages, valets de pied, cochers et autres officiers servants de l'écurie de la reine, se trouvaient sous l'intendance du premier écuyer, et les officiers du roi, sous celle de Monsieur le Grand ou grand écuyer.

On disait la grande et la petite écurie. Pour reconnaître les officiers appartenant à l'une ou l'autre, il suffisait de regarder de quelle façon le galon de leur manche se trouvait cousu ; chez les officiers de la grande écurie, le galon était disposé *en bracelet* ou en travers ; chez ceux de la petite, on le voyait posé *en quille*, c'est-à-dire de haut en bas.

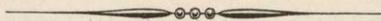
La livrée royale comprenait le blanc, le bleu et l'incarnat : ces couleurs disposées selon les catégories de service et relevées par des galons d'or ou d'argent, selon que les officiers appartenaient à la maison de la reine, ou à celle du roi.

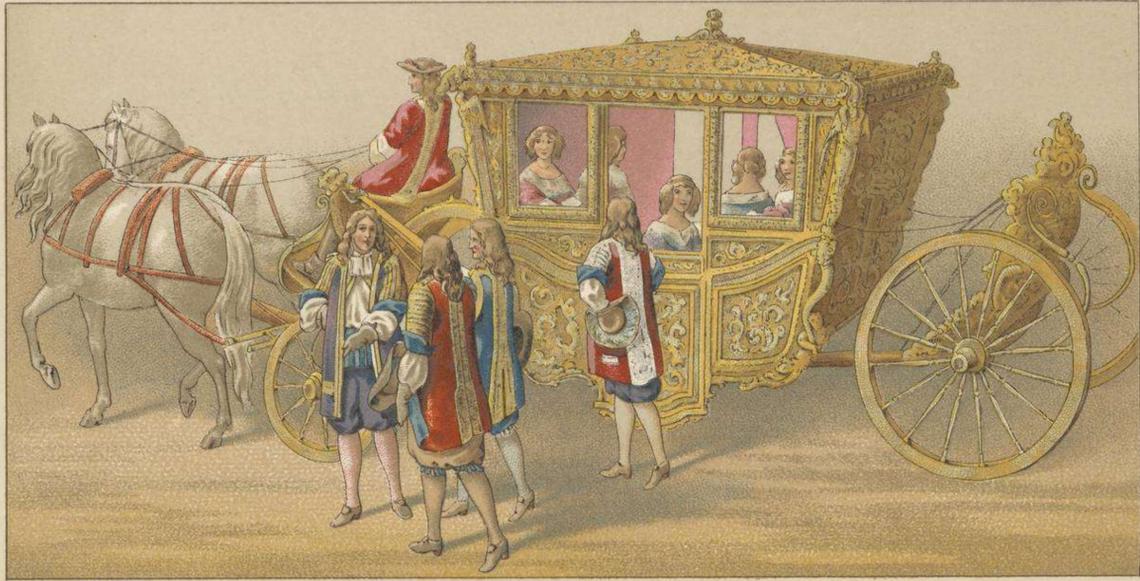
L'équipage de la reine se composait de huit carrosses, l'un exclusivement réservé à la personne royale et les autres affectés aux dames d'honneur et celles du palais, à l'écuyer, aux *femmes*, aux femmes de toilette, à la faculté et aux filles des femmes.

C'est en 1599 que le maréchal Bassompierre ramena d'Italie en France le premier carrosse ayant des stores de glace. Le règne de Louis XIV vit se métamorphoser les voitures du seizième siècle, aux rideaux de cuir, en carrosses ornés de coussins, de tapis, décorés de sculptures richement peintes et souvent dorées. Le carrosse du roi était traîné par huit chevaux ; ceux des gens de cour en avaient six, et ceux des riches bourgeois, quatre.

Sujet provenant du tableau de Van der Meulen : Entrée de Louis XIV et de Marie-Thérèse à Arras (août 1667) ; Musée du Louvre.

Voir, pour le texte : La Campagne de la reine ou Lettre galante écrite à des dames de la cour de Monseigneur le Dauphin, 1667. — Relation de la guerre de Flandre par le sieur de Vandewres, 1668. — L'État de France de 1676. — Histoire des chars, carrosses, voitures, etc., par D. Ramée, 1856.





FRANCE XVII^E SIECLE

FRANCE XVIITH CENTY

FRANKREICH XVII^{TES} JAHR

DE

IMP FIRMIN DIDOT et C^o PARIS

Audet lith.